

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Moderniser la commande publique au Sénégal : renforcer les capacités institutionnelles et l'infrastructure de formation de l'ARCOP
Bénéficiaire(s)	Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)
Pays	Sénégal
Durée totale des jours prévus	83 jours de travail

II. Description de la Facilité Global Gateway Investment Climate Reform

La Facilité Global Gateway Investment Climate Reform (GG ICR Facility) contribue au développement d'un climat de l'investissement favorable, inclusif et durable pour la mise en œuvre de la stratégie Global Gateway de l'Union européenne dans les pays partenaires de la Direction INTPA de la Commission européenne. Grâce à des services de conseil ciblés, elle aide les pays partenaires à attirer les investissements tout en permettant aux entreprises locales et européennes de se développer et d'investir en toute confiance.

La Facilité GG ICR est cofinancée conjointement par l'Union européenne (UE), le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Expertise France (EF) et la SNV (Organisation néerlandaise de développement).

La stratégie Global Gateway de l'Union européenne couvre cinq domaines : le numérique, le climat et l'énergie, les transports, la santé, ainsi que l'éducation et la recherche. Elle permet aux partenaires de l'UE de développer leurs économies et leurs sociétés tout en créant des opportunités pour les entreprises des États membres de l'UE afin qu'elles investissent et restent compétitives. La Facilité GG ICR constitue l'une des mesures d'accompagnement (« soft measures ») destinées à concrétiser cette stratégie.

À travers ce programme et l'ensemble de ses résultats, l'Union européenne vise à soutenir les investissements verts et la transition vers des économies circulaires à faibles émissions de carbone, conformément aux ambitions du Pacte vert pour l'Europe ([European Green Deal](#)) et aux objectifs de [l'Accord de Paris](#). La Facilité s'inscrit également dans le [Consensus européen pour le développement](#) « Notre monde, notre dignité, notre avenir », notamment à travers ses priorités en matière de croissance inclusive et durable et de création d'emplois. Enfin, elle renforce le rôle moteur de l'Union européenne dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de l'inclusion sociale, en pleine cohérence avec l'approche transformatrice du [Plan d'action Genre III](#) (GAP III), tout en contribuant à l'Objectif de développement durable n°5 de l'Agenda 2030 relatif à l'égalité de genre.

III. Présentation de la demande

L'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP) est l'autorité de régulation de la commande publique du Sénégal, établie en tant qu'Autorité Administrative Indépendante dotée de l'autonomie financière. Ses missions définies par le décret n° 2023-832 du 5 avril 2023, couvre les dimensions de régulation, d'audit, de formation et de coopération internationale de la commande publique. Le mandat premier de l'ARCOP est de réguler et d'auditer les procédures de commande publique — y compris les PPP/concessions, et les marchés— de former les autorités contractantes aux règles, normes et bonnes pratiques en matière de passation de marchés, de diffuser la réglementation et de publier des orientations techniques, et de soutenir la modernisation de l'environnement des affaires en garantissant des processus de passation de marchés transparents et conformes.

L'ARCOP bénéficie d'un solide soutien politique : son Directeur Général, le Dr Mustapha Djitté, entretient un lien direct avec la Présidence et possède une connaissance approfondie du contexte politique. Parmi les points focaux opérationnels clés figurent le Directeur de la Formation, le Coordonnateur des Partenariats et l'Expert PPP. L'ARCOP a fait ses preuves en matière de diffusion de la réglementation et de collaboration avec les partenaires au développement.

Contexte

Le Sénégal est un partenaire stratégique de l'Union européenne en Afrique de l'Ouest et bénéficie des investissements de Global Gateway, dont 8 projets phares actifs de Global Gateway. Le pays participe également à l'ambitieux Partenariat pour une Transition Énergétique Juste (JETP) de l'UE. Ces investissements — comprenant le JETP, le système de transport rapide par bus (BRT), des aéroports modulaires et le port de Ziguinchor — nécessitent des cadres PPP performants et des procédures de commande publique efficaces pour être mis en œuvre avec succès.

L'ARCOP est engagée dans la stratégie nationale « Renouveau de la Commande Publique », qui s'articule autour de trois axes principaux : la commande publique au niveau territorial, les marchés publics durables et l'endogénéisation de la commande publique en faveur du secteur privé sénégalais. Le renforcement des capacités institutionnelles et de l'infrastructure numérique de formation de l'ARCOP est essentiel pour soutenir cette stratégie et garantir des processus de passation de marchés cohérents, conformes et inclusifs dans tout le pays.

Problématique à laquelle le projet répond

Malgré le mandat et l'engagement de l'ARCOP, les autorités contractantes aux niveaux national et territorial ont une connaissance limitée des cadres PPP, des principes de commande publique durable et des approches de marché sensibles au genre. Par ailleurs, le dispositif de formation et les outils réglementaires de l'ARCOP — y compris les modèles de dossiers PPP et les mécanismes de contrôle interne — doivent être actualisés et numérisés afin de garantir une mise en œuvre évolutive et accessible dans les cinq zones géographiques du Sénégal.

Le projet proposé vise à accompagner l'ARCOP dans le renforcement de ses capacités institutionnelles de régulation, de formation et de diffusion d'orientations en matière de commande publique, ainsi que dans la mise en place d'une infrastructure numérique de formation moderne permettant de soutenir durablement la dynamique de réforme portée par la stratégie « Renouveau de la Commande Publique ».

IV. Description des activités

Les projets de la Facilité GG ICR se déroulent par phases. À la fin de chaque phase, une réunion de bilan a lieu afin de faire le point sur les activités et leurs résultats, et de discuter des prochaines étapes. L'achèvement satisfaisant de la phase précédente et l'engagement continu du demandeur et de son ou ses partenaire(s) sont des conditions nécessaires au démarrage de la phase suivante. La Facilité GG ICR se réserve le droit de ne pas mettre en œuvre l'ensemble des phases si ces conditions ne sont pas remplies.

Les considérations de genre doivent être intégrées dans l'ensemble des activités du projet.

Effets attendus :

L'intervention sera mise en œuvre par une équipe d'experts internationaux et/ou nationaux pour un volume total estimé à confirmer lors de la phase de contractualisation.

La mission sera mise en œuvre par plusieurs experts pour un total de 83 jours de travail :

- 1 expert senior national ou international en commande publique – environ 27,5 jours de travail – à distance et/ou au Sénégal, ayant une expérience pratique de la réglementation des marchés publics et du renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest ;
- 1 expert senior national ou international en PPP, – environ 31,5 jours de travail au total – à distance et/ou au Sénégal ;
- 1 spécialiste national ou international en marché public sensible au genre – 14 jours de travail au total – à distance
- 1 expert en audit interne et en qualité dans la commande publique – 10 jours de travail au total – à distance et/ou au Sénégal

Phase 1 : Diagnostic des capacités institutionnelles et des besoins de formation de l'ARCOP, co-conception de la feuille de route de l'intervention, et identification des points d'entrée pour le genre

Jours experts

- Expert en commande publique : 4 jours
- Expert en PPP : 4 jours
- Spécialiste en genre : 2 jours

Les experts mèneront des consultations structurées avec l'ARCOP et un échantillon représentatif d'autorités contractantes aux niveaux national et territorial afin d'évaluer le niveau actuel de connaissance et d'expérience en matière de PPP, de commande publique durable et de marchés sensibles au genre. L'activité comprendra un examen des ressources de formation et des mécanismes de diffusion existants de l'ARCOP, une évaluation des capacités institutionnelles, et une cartographie

des principales parties prenantes impliquées dans les procédures de passation de marchés dans les cinq zones géographiques du Sénégal.

Sur la base de ce diagnostic, les experts travailleront en étroite collaboration avec l'ARCOP pour définir les priorités de l'intervention et convenir d'une feuille de route de mise en œuvre. Cette activité permettra également d'identifier des opportunités d'intégration des considérations de genre dans les activités futures, notamment la conception des modules de formation et l'élaboration des outils réglementaires.

Livrables de la phase 1	Calendrier de la phase 1
Atelier focus group de diagnostic partagé avec l'ARCOP et les parties prenantes concernées, 3 jours	Mois 1
Rapport complet des observations, points d'attention et diagnostic, bilan des capacités et feuille de route de mise en œuvre pour le renforcement des capacités institutionnelles et de l'infrastructure de formation de l'ARCOP	Mois 1

Phase 2 : Élaboration de modules de formation sur les PPP, la commande publique durable et les marchés sensibles au genre

Activité 2.1 Conception et élaboration des modules de formation

Jours experts

- Experts en commande publique : 9 jours
- Expert en PPP : 6 jours
- Spécialiste en genre : 3 jours

Sur la base du diagnostic réalisé en phase 1 et des supports de formation existants de l'ARCOP, les experts appuieront l'ARCOP dans la conception et l'élaboration d'un ensemble de modules de formation structurés couvrant trois domaines thématiques : (i) la réglementation, les cadres et les cycles de projet PPP ; (ii) la Commande Publique Durable (CPD), y compris les critères environnementaux et sociaux ; et (iii) les marchés sensibles au genre et les pratiques de passation de marchés tenant compte du genre.

Les modules seront conçus pour être adaptables à différents publics — y compris les autorités contractantes aux niveaux national et territorial — et intégreront des exercices pratiques, des études de cas et des exemples adaptés au contexte de la commande publique sénégalaise. Des approches sensibles au genre et l'utilisation de données ventilées par sexe seront intégrées tout au long du contenu de la formation.

Livrables de la phase 2	Calendrier de la phase 2
Ensemble de modules de formation sur les PPP, la commande publique durable et les	Mois 2–3

marchés sensibles au genre, prêts à être
déployés auprès des autorités contractantes
aux niveaux national et territorial

Phase 3 Révision et actualisation des modèles de dossiers de consultation type PPP et élaboration d'outils de contrôle interne

Activité 3.1 Révision et actualisation des modèles de dossiers de consultation type PPP

Jours experts

- Expert PPP : 10 jours
- Spécialiste en genre : 2 jours

Les experts appuieront l'ARCOP dans la révision et l'actualisation des modèles de dossiers de consultation existants utilisés dans les procédures PPP, conformément à la réglementation nationale en vigueur, aux directives de l'UEMOA et aux bonnes pratiques internationales. L'activité couvrira l'ensemble de la documentation nécessaire pour la phase de passation d'un projet PPP, le dossier de consultation y compris les modèles de contrats (clausiers types) en collaboration avec l'unité PPP du Sénégal (UNAPPP) et la DCMP qui assure le contrôle a priori des PPP. Pour éviter tout risque de retards liés à des arbitrages interinstitutionnels, l'ARCOP s'engage à mettre en place un mécanisme de coordination pour le projet avec l'UNAPPP incluant des points de validation conjointe et un calendrier de consultation.

Les modèles actualisés seront conçus pour être accessibles et utilisables par l'UNAPPP et les autorités contractantes aux niveaux national et territorial, avec des notes d'orientation pratiques expliquant leur objet et leur application.

Activité 3.2 Élaboration d'outils de contrôle interne

Jours experts

- Expert en qualité et audit interne de la commande publique: 10 jours

Les experts appuieront l'ARCOP dans l'élaboration d'un ensemble d'outils de contrôle interne afin d'améliorer sa capacité à suivre les procédures de passation de marchés de PPP après attribution. Les outils couvriront les principales dimensions de contrôle, notamment la conformité procédurale, la transparence, le rapport qualité-prix et la gestion contractuelle. Des orientations pratiques seront élaborées pour aider le personnel de l'ARCOP à déployer ces instruments de manière efficace et cohérente.

Livrables de la phase 3	Calendrier de la phase 3
Modèles de dossiers de consultations révisés, y compris, les dossiers d'appel d'offres, les avis de marché, les formulaires (garanties,	Mois 4

déclaration de bénéficiaires effectifs, documents financiers, etc.) avec des notes d'orientation pratiques	
Outils de contrôle interne pour le suivi des marchés de PPP après attribution, y compris des listes de validation et de contrôle, des cadres d'audit, des méthodologies d'évaluation et d'audit, des mécanismes de règlement des litiges, des procédures d'investigation, avec une documentation d'orientation pour les utilisateurs	Mois 5

Phase 4 : Organisation et animation de sessions de formation de formateurs

Activité 4.1 Conception du programme des formations

Jours d'expert :

- Expert en commande publique : 3 jours
- Expert en PPP : 3 jours
- Spécialiste en genre : 2 jours

Sur la base des modules de formation, les experts appuieront l'ARCOP dans la conception d'un programme des formations de formateurs. Le programme définira l'enchaînement des sessions, les critères de sélection des participants, la méthodologie d'animation et la logistique de la mise en œuvre régionale, en s'appuyant sur l'infrastructure de diffusion existante de l'ARCOP.

Une attention particulière sera portée à la garantie d'une participation inclusive, y compris des autorités contractantes des zones reculées, ainsi qu'à l'intégration des considérations de genre dans la conception et l'animation des sessions de formation.

Activité 4.2 Animation des sessions de formation de formateurs

Jours d'expert :

- Expert en commande publique : 8 jours
- Expert en PPP : 6 jours
- Spécialiste en genre : 3 jours

Les experts animeront 4 sessions de formation d'une vingtaine de formateurs agréés par l'ARCOP, à destination des autorités contractantes et des praticiens de la commande publique aux niveaux national et territorial. Chaque session couvrira les principaux domaines thématiques développés en phase 2 — cadres PPP, commande publique durable et marchés sensibles au genre — et combinera des présentations théoriques avec des exercices pratiques et des discussions interactives adaptées au contexte local.

Des données de suivi seront collectées lors de chaque session afin d'évaluer les taux de participation, les acquis de connaissances et la satisfaction des participants, avec une attention particulière portée aux données ventilées par genre.

Les formations seront dispensées en français avec la possibilité d'adapter pour certaines zones selon les besoins. L'objectif sera d'atteindre une parité hommes-femmes dans les sessions, en cohérence avec le volet genre du projet.

Livrables de la phase 4	Calendrier de la phase 4
Programme de mise en œuvre des formations de formateurs, comprenant la planification des sessions et les guides d'animation	Mois 6
Sessions de formation, avec supports de formation, listes de présence et rapports de session	Mois 7-9

Phase de clôture : Rapport des enseignements tirés et recommandations pour pérenniser la dynamique de réforme

Activité 5.1 Élaboration d'un rapport des enseignements tirés et des recommandations

Jours d'expert :

- Expert en commande publique : 3,5 jours
- Expert en PPP : 2,5 jours
- Spécialiste en genre : 2 jours

À l'issue de l'intervention, les experts évalueront la mise en œuvre du projet et documenteront les principaux enseignements tirés du renforcement des capacités institutionnelles et de l'infrastructure de formation de l'ARCOP. L'activité évaluera la pertinence et l'utilité des modules de formation, de la plateforme numérique et des outils réglementaires élaborés tout au long du projet, identifiera les lacunes de capacités restantes et les défis institutionnels, et évaluera dans quelle mesure l'intervention a contribué à la stratégie de réforme « Renouveau de la Commande Publique ». Les normes internationales et régionales ainsi que les bonnes pratiques d'agences similaires devront être répertoriées lorsque cela s'avère utile.

Sur la base de ces constats, les experts formuleront des recommandations concrètes pour pérenniser la dynamique de réforme, renforcer la viabilité opérationnelle à long terme du dépôt de ressources de formation, et étendre l'approche de mise en œuvre régionale des formations. Une attention particulière sera portée à la documentation des bonnes pratiques et des enseignements relatifs à l'intégration des considérations de genre dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des formations et de la commande publique.

Livrables de la phase de clôture	Calendrier de la phase de clôture
Rapport des enseignements tirés et des recommandations (Word, 20 à 30 pages), comprenant une évaluation des résultats de l'intervention, des recommandations pour	Mois 10

pérenniser la dynamique de réforme dans le cadre de la stratégie « Renouveau de la Commande Publique », des propositions pour étendre le modèle de mise en œuvre régionale des formations, et la documentation des bonnes pratiques liées au genre	
Rapport TAC de fin de projet	Mois 11

Coordination

Le prestataire désignera un interlocuteur unique pour la mise en œuvre de projet.
Salma DAHIR, du département EDI sera l'interlocuteur unique du prestataire pour Expertise France
Courriel : salma.dahir@expertisefrance.fr

Une réunion de lancement se tiendra environ 7 jours après la notification du contrat.
Une coordination étroite avec les équipes de l'ARCOP devra impérativement être mise en place dès la préparation des missions et jusqu'à leur finalisation. En outre, des échanges réguliers avec l'équipe GG ICR d'Expertise France seront à prévoir sur l'état d'avancement des missions et éventuellement les difficultés rencontrées.

V. Autres exigences et modalités d'exécution

Outre les activités décrites ci-dessus, l'ARCOP et les experts devront :

- prendre connaissance **du plan de suivi-évaluation** (M&E Plan) fourni par la Facilité GG ICR avant la réunion de lancement et formuler, le cas échéant, leurs commentaires, afin de s'assurer qu'ils comprennent quand et comment **collecter les données de suivi-évaluation** tout au long de l'intervention, notamment concernant :
 - nombre de projets finalisés
 - nombre de formats d'échanges entre pairs organisés
 - nombre d'organisations participant aux échanges entre pairs
 - évaluation par le demandeur de ses capacités à mettre en œuvre des actions d'amélioration du climat d'investissement, avec une valeur de référence et une valeur finale
 - nombre de rapports techniques et d'outils créés et publiés à destination d'un public plus large
- pour les experts : prendre connaissance du rapport de clôture de l'assistance technique (**Technical Assistance Completion Report -TAC Report**) et le compléter à la fin du projet ;
- pour l'ARCOP : participer à **la collecte de données durant la phase post-intervention** avec les équipes de la Facilité GG ICR afin de suivre les résultats obtenus après la mise en œuvre et d'identifier d'éventuels besoins complémentaires d'appui ;

- pour l'ARCOP : désigner **un point focal** chargé de coordonner l'intervention au sein de l'ARCOP, de faciliter les échanges avec l'équipe d'experts et d'assurer la mobilisation des parties prenantes concernées tout au long de la mission ;
- pour l'ARCOP : assurer la disponibilité des équipes concernées, **fournir en temps utile les documents**, données et informations nécessaires à la réalisation des activités, et examiner les livrables produits afin de permettre leur validation dans des délais compatibles avec le calendrier de l'intervention ;
- pour l'ARCOP et les experts : préparer et participer **aux réunions de lancement, aux réunions de revue de phase et à la réunion de clôture** avec l'ARCOP, les experts, la Délégation de l'Union européenne, les équipes de la Facilité GG ICR et toute autre partie prenante pertinente ;
- contribuer à la collecte de **supports de communication** pour la Facilité GG ICR, tels que des photographies ou vidéos des événements et participants, selon les modalités convenues au préalable avec les équipes de la Facilité GG ICR ;
- veiller à ce que l'ensemble des données collectées dans le cadre du projet soient traitées conformément au [Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne \(RGPD\)](#), avec l'appui des équipes de la Facilité GG ICR.

Période de mise en œuvre : Septembre 2026 – Août 2027

Durée effective par mission : 12 mois

Lieu : A distance avec des missions à prévoir au Sénégal

Planning/calendrier :

Le calendrier prévisionnel d'exécution des missions se présente comme suit :

Activités	Lieu	Période	Durée (H/J) Experts :
Phase 1: Diagnostic des capacités institutionnelles et des besoins de formation de l'ARCOP, co-conception de la feuille de route de l'intervention, et identification des points d'entrée pour le genre	A distance, possible mission au Sénégal	Mois 1	10 H/J
Phase 2 : Élaboration de modules de formation sur les PPP, la commande publique durable et les marchés sensibles au genre	A distance	Mois 2-3	18 H/J
Phase 3 : Révision et actualisation des modèles de dossiers de consultation type PPP et élaboration d'outils de contrôle interne	A distance	Mois 4-5	22 H/J
Phase 4 : Organisation et animation de sessions de formation de formateurs	Sur place Mission au Sénégal	Mois 6-9	25 H/J

Phase 5 : Rapport des enseignements tirés et recommandations pour pérenniser la dynamique de réforme	A distance	Mois 10-11	8 H/J
Total		12 mois	83 H/J

VI. Expertise et profil demandés

A. Qualifications et compétences

Les experts devront être titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle (Master ou équivalent) dans un domaine pertinent, notamment en économie, finance, ingénierie, gestion de projet, administration publique, développement international ou toute autre discipline pertinente.

Ils devront également démontrer :

- d'excellentes capacités de communication, de travail en équipe et de dialogue avec des institutions publiques et financières ;
- d'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- une forte aptitude au transfert de compétences et à l'animation de formations ;
- une bonne compréhension des enjeux du développement économique et de l'investissement en Afrique sub-saharienne ;
- une bonne connaissance des mécanismes de financement du développement et de la coopération internationale ;
- une excellente maîtrise du français et de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit, afin de pouvoir conduire des échanges avec l'ensemble des parties prenantes du projet et exploiter la documentation technique disponible dans les deux langues.

B. Expérience professionnelle générale

Les experts devront justifier de :

- au moins 10 années d'expérience professionnelle dans leur domaine d'expertise respectif,
- une expérience en Afrique subsaharienne, et plus particulièrement auprès d'institutions financières de développement.

Une expérience dans des projets financés par l'Union européenne, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers constituera un atout.

C. Profils d'expertise

Expert senior national ou international en commande publique – environ 27,5 jours de travail – à distance et/ou au Sénégal, ayant une expérience pratique de la réglementation des marchés publics et du renforcement des capacités en Afrique de l'Ouest ;

L'expert(e) devra justifier d'une expérience documentée dans les domaines suivants :

- Expérience démontrée dans la conception de modules de formation à destination d'autorités contractantes ou d'agents publics, portant sur des thématiques telles que les procédures de passation des marchés publics, les marchés publics durables et les marchés sensibles au genre;
- Connaissance approfondie du cadre réglementaire des marchés publics dans les pays membres de l'UEMOA, y compris les directives UEMOA et leur transposition en droit sénégalais ;
- Expérience confirmée dans l'organisation et l'animation de sessions de formation en présentiel à destination d'autorités contractantes, y compris dans des zones géographiques décentralisées ou éloignées ;
- Capacité à concevoir des outils pédagogiques adaptés aux contextes d'administration publique en Afrique de l'Ouest (études de cas, exercices pratiques, supports de formation) ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français ; la maîtrise du wolof et/ou d'autres langues locales du Sénégal est un atout apprécié ;
- Connaissance de la stratégie Global Gateway de l'UE et des projets phares associés au Sénégal (JETP, Bus Rapid Transit, aéroports modulaires, port de Ziguinchor) constituera un atout.

Expert senior national ou international en PPP, – environ 31,5 jours de travail au total – à distance et/ou au Sénégal ;

Cet expert est responsable du volet PPP : conception du module de formation dédié aux PPP, révision et mise à jour des documents types de PPP, et appui à la coordination avec l'UNAPPP pour garantir la complémentarité des interventions.

L'expert(e) devra justifier d'une expérience documentée dans les domaines suivants :

- Expertise avérée des cadres réglementaires relatifs aux partenariats public-privé dans les pays membres de l'UEMOA, y compris une maîtrise de la directive UEMOA sur les PPP et de la loi sénégalaise n°2021-23 sur les PPP, ainsi que de la répartition des compétences entre ARCOP et l'UNAPPP ;
- Expérience documentée dans la structuration, la négociation ou la régulation de contrats PPP dans des secteurs stratégiques (énergie, transport, infrastructure), idéalement dans un contexte d'investissement lié à des bailleurs de fonds internationaux ou à des projets EU/Global Gateway ;
- Expérience dans la révision et la mise à jour de documents types de PPP (dossiers d'appel d'offres, contrats types, cahiers des charges), ainsi que dans le développement d'outils de contrôle et de suivi a posteriori des procédures PPP ;
- Expérience dans la conception et l'animation de modules de formation sur les PPP à destination d'autorités contractantes, intégrant des études de cas pratiques et des exercices de simulation ;
- Connaissance des mécanismes d'investissement privé dans les projets d'infrastructure publique au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, y compris les instruments de garantie et de dérisquage mobilisables dans le cadre de Global Gateway ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français ; la maîtrise de l'anglais, notamment pour l'exploitation de documentation technique internationale sur les PPP, est un atout.

Spécialiste national ou international en marché public sensible au genre – 14 jours de travail au total – à distance

Cette experte/cet expert est responsable de l'intégration transversale du genre dans l'ensemble des livrables : contribution aux modules de formation (module spécifique sur les marchés sensibles au genre), appui méthodologique, et dimension genre du rapport de capitalisation.

L'expert(e) devra justifier d'une expérience documentée dans les domaines suivants :

- Expérience démontrée dans la conduite de diagnostics et d'analyses sensibles au genre dans le contexte de la commande publique ou des politiques économiques, y compris la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe ;
- Expérience dans la conception de modules de formation et d'outils pédagogiques sur les marchés publics sensibles au genre, intégrant les enjeux d'accès des entreprises dirigées par des femmes aux marchés publics et aux contrats PPP ;
- Expérience dans l'intégration de méthodologies et d'indicateurs sensibles au genre dans des programmes de renforcement des capacités institutionnelles et des processus de réforme réglementaire ;
- Connaissance des mécanismes et des instruments de promotion de l'égalité de genre dans la commande publique (critères d'attribution tenant compte du genre, réserves de marchés, préférences pour les PME féminines, clauses sociales), notamment dans un contexte UEMOA ou Afrique de l'Ouest ;
- Capacité à former des agents publics sur les outils pratiques d'intégration du genre dans les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français ; la connaissance du contexte sénégalais et des dynamiques entrepreneuriales féminines est un atout.

Expert en audit interne et en qualité dans la commande publique – 10 jours de travail au total – à distance et/ou au Sénégal

L'expert(e) devra justifier d'une expérience documentée dans les domaines suivants :

- Expérience démontrée dans la conception et le déploiement de dispositifs d'audit interne ou de contrôle a posteriori des procédures de marchés publics, y compris la conception de grilles d'évaluation, de listes de vérification (checklists) et de tableaux de bord de suivi de la conformité ;
- Connaissance des normes et référentiels internationaux d'audit et de contrôle interne applicables à la commande publique (INTOSAI, OCDE, Banque mondiale), et capacité à les adapter au contexte réglementaire sénégalais et UEMOA ;
- Expérience dans la rédaction de rapports de capitalisation et de documents de recommandations à destination d'autorités de régulation, intégrant des leçons apprises et des propositions de réforme fondées sur les données probantes ;
- Capacité à travailler en étroite collaboration avec les équipes techniques d'ARCOP pour assurer l'appropriation et la pérennité des outils développés ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et analytiques en français ; une expérience préalable d'appui à une autorité de régulation ou à une institution de contrôle supérieur des finances publiques (Cour des comptes, IGF, ARMP) en Afrique de l'Ouest sera appréciée.